

N/REF : 12/09/2024 11H34 C:263561 I:33127
V/REF : OSMIL805971247
V/Email reçu le Jeudi 12/09/2024 a 11H34

SDC 'Résidence Le Surieux'
C/O FONCIA ECHIROLLES
1 RUE DES TROPIQUES
38130 ECHIROLLES

V/REF.IMM. 6176
IMMEUBLE : LE SURIEUX
2 a 18 PLACE BEAUMARCHAIS
38130 ECHIROLLES

St Martin-H, le 13 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N 2 TOUR B
MOTIF : DEBOUCHAGE CAISSE SIPOIDE
Donneur d'ordre : M. G BELLET

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 12/09/2024 A 12H30
DÉBOUCHAGE DU REGARD SYPHOIDE DEPUIS LE REGARD EXTÉRIEUR. POMPAGE +
NETTOYAGE DU REGARD SYPHOIDE. EXTRACTIONS IMPORTANTES DE LINGETTES.

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 13/09/24 a 07H51 M. G BELLET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90

TOTAL H.T.	176,90
T.V.A. a 10,00%	17,69
TOTAL T.T.C.En EURO	194,59

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN